

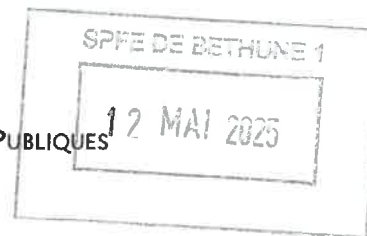


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cachet du service :



1/4
N° 2759-SD
(03-2025)



10408*22

**Cession de droits sociaux ou d'entreprise individuelle
ayant opté pour l'assimilation à une EURL ou à une EARL non
constatée par un acte, à déclarer obligatoirement**

(articles 653, 662-3° et 726 du code général des impôts)
Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts

Date de la cession : 07/05/2025

CÉDANT(S)	☒ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)	COTTE Laura	
Date de naissance	24/05/1995	
Département et commune, ou Pays de naissance	BOULOGNE SUR MER (62)	
Nom du conjoint		
Adresse courriel		
Régime matrimonial		
SOCIÉTÉ :	N° SIREN [][][][][][][][][]	Code activité [][][][][][][][][]
Forme et dénomination		
Adresse postale complète ou siège	9 rue Jean JAURES - 62260 AUCHEL	
CESSIONNAIRE(S)	☐ Mme ☒ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)	ALAIMIA Akram	
Date de naissance	05/06/2002	
Département et commune, ou Pays de naissance	ALGERIE	
Nom du conjoint		
Adresse courriel et numéro de téléphone		
Régime matrimonial		
SOCIÉTÉ :	N° SIREN [][][][][][][][][]	Code activité [][][][][][][][][]
Forme et dénomination		
Adresse postale complète ou siège	Résidence Belle Colline, Bat A, 2èm étage, Apt 5 à BIRKHADEM (Algérie)	
DROITS SOCIAUX CÉDÉS OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉDÉE		
Forme et désignation de la société ou de l'entreprise individuelle : SASA 216 BARB"HAIR		
Siège de la société ou de l'entreprise individuelle : 36 rue Jean JAURES à AUCHEL (62260)		
N° SIREN du principal établissement :	[9][3][8][1][9][9][7][9][1][]	
Société ou entreprise individuelle à prépondérance immobilière : ☐ Oui ☒ Non	Société immobilière transparente au sens de l'article 1655 ter du Code général des impôts : ☐ Oui ☒ Non	
Adresse de(s) immeuble(s) représentatif(s) de l'actif :	Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du Code général des impôts ? ☐ Oui ☒ Non	
	Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'engage-t-il à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? ☐ Oui ☒ Non	
	Précisez, le cas échéant, leur montant :	
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : ACTIONS		
Nombre total de droits sociaux de la société :	20	Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société :
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 20		
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value ⁽¹⁾ :		

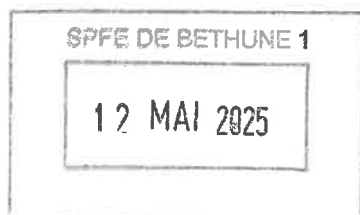
ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	
Précédent propriétaire ⁽²⁾ :	Nom : Adresse :
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) : Nature :
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	€
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)	
2.000 € -	€ = 2.000 €
Prix + Charges ou valeur réelle	Abattement Base nette taxable
Certifié exact, à LENS....., le 07/05/2025	
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) : <i>COTIC</i>	
MODE DE PAIEMENT	
☒ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public ☐ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €) ☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)	

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 5)

(2) Renseignements à fournir obligatoirement (CGI, Annexe II, art. 74 S.J.).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Déclaration n°	Encaissement
Valeur taxée	Droits
Taux de l'impôt	Pénalités
	N°
	Date

Déclaration n° 2025C82
 Valeur taxée 2000€
 Taux de l'impôt 0,11%
 Droits 25€
 Pénalités
 N°
 Date 12/05/2025



Aurelie FASQUEL
Contrôleuse
des Finances Publiques